



**JUDO  
JU-JITSU  
TAÏSO**

**J.C. TOURAINE**

**AIKIDO  
KARATE**

**PALAIS DES SPORTS - 37000 TOURS - Téléphone : 02 47 64 71 38**

## **REGLEMENT INTERIEUR**

- \* **ART . 1** Le secrétariat du J.C.T doit communiquer au responsable de l'enfant les horaires des entraînements, le lieu, le nom du professeur chargé des entraînements ou cours.
- \* **ART . 2** Le responsable de l'enfant doit **s'assurer de la présence du professeur et remettre l'enfant à celui-ci**. En cas d'absence du professeur, 15 mn après l'horaire prévu, le cours ou la séance d'entraînement est annulé.
- \* **ART . 3** A la fin de l'horaire prévu, tout enfant dont les parents ne sont pas venus le chercher sera libéré, le **JC TOURAINE se dégageant de toute responsabilité à partir de cet instant**.
- \* **ART . 4** La responsabilité du J.C.TOURAINE ne pourra être engagée que dans la limite des horaires d'entraînement et en aucun cas pour les déplacements : domicile - lieu d'entraînement et vice versa.
- \* **ART . 5** Le Président du JC TOURAINE ou son mandataire, chargé de faire appliquer ces articles est habilité à vérifier à tout moment la bonne application du règlement.
- \* **ART . 6** La responsabilité du JC TOURAINE ne pourra pas être engagée en cas de perte ou de vol .
- \* **ART . 7** **Tous les membres qui ne sont pas en règle avec leur cotisation et licence ne pourront plus participer aux entraînements et compétitions. Tout trimestre commencé est dû. Aucun remboursement ne sera effectué excepté en cas de déménagement ou d'accident et seulement après examen et accord du Comité Directeur sur présentation d'un justificatif.**
- \* **ART . 8** La tenue et le comportement du licencié sur le tatami et hors tatami doivent être exemplaires, et la ponctualité est exigée pour le bon déroulement des cours.
- \* **ART . 9** Tout manquement à ce règlement entraînera l'exclusion de l'intéressé du JC TOURAINE sans dédommagement de quelque ordre qu'il soit, sur simple décision du Président.

Le Président du J.C. TOURAINE

Fait à TOURS, le

Signature :